

Les services Culture et Vie Associative  
de l'Université vous présentent

Appel à Projets  
**Impulsion**

**Aide à la création artistique  
étudiante**

**Contacts**

Pôle vie associative **Romain Quesnel**

06 27 41 05 90    [vie.associative@univ-poitiers.fr](mailto:vie.associative@univ-poitiers.fr)

Service Culture **Lionel Poutaraud**

05 49 45 47 83    [action.culturelle@univ-poitiers.fr](mailto:action.culturelle@univ-poitiers.fr)



Le pôle vie associative et le service culture de la Maison des Etudiant.e.s de l'Université de Poitiers proposent le dispositif Impulsion afin d'accompagner la professionnalisation de projets de création artistique étudiante.

Ce dispositif est soutenu par les différents partenaires culturels du territoire qui apporteront leur expertise et leurs ressources pour vous permettre d'entrer dans une dynamique d'insertion professionnelle.



Impulsion vous permettra de bénéficier d'un soutien multiple qui se traduira de manière non exhaustive par :

- **U**ne aide financière et logistique à la création
- **D**es phases d'accompagnement à l'ingénierie et l'administration de projets culturels
- **U**n temps de résidence à la Maison des Etudiant.e.s
- **E**ventuellement un temps de résidence dans une structure culturelle du territoire en cohérence avec le projet
- **U**n accompagnement à la stratégie de diffusion ainsi qu'une première diffusion professionnelle au cours d'un des événements portés par la Maison des Etudiant.e.s
- **U**ne mise en relation avec diverses ressources potentielles (stages, formations, forums, événements etc. en lien avec votre projet)



## Modalités de candidature

Pour soumettre votre candidature, veuillez remettre un dossier en main propre ou par mail au **service culture** ([action.culturelle@univ-poitiers.fr](mailto:action.culturelle@univ-poitiers.fr)) ainsi qu'au **pôle vie associative** ([vie.associative@univ-poitiers.fr](mailto:vie.associative@univ-poitiers.fr)) avant le **3 février 2019**.

Il doit comprendre:

- Une note d'intention libre (format papier, vidéo,...) présentant le projet artistique
- Un deuxième volet présentant les objectifs en terme de professionnalisation
- Une projection budgétaire des coûts de création
- Un rétroplanning
- Une présentation générale des membres de l'équipe du projet et de leurs perspectives professionnelles
- Tout élément utile à la bonne compréhension du projet (photos, démo, dessin etc.)



Nous vous invitons à nous solliciter pour déterminer l'éligibilité de votre projet avant la remise des dossiers.

Si votre dossier est retenu, vous serez amené.e.s à présenter votre projet devant un jury composé des services Culture et Vie Associative de l'Université et de professionnels ayant une expertise dans le domaine artistique choisi.



## Calendrier

**Janvier 2019**

Diffusion de l'Appel à Projets

Prise de rendez-vous avec les services Culture et Vie Associative

**11 février 2019**

Remise des dossiers

**Fin février 2019**

Réunion du jury de sélection et annonce des dossiers retenus